

Solidarité agricole

Septembre 2017, vol. 30, n° 4

30 ans d'information
syndicale agricole!



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Estrie

L'Union des producteurs agricoles

ÉDITORIAL



François Bourassa, président

La défense de vos intérêts passe aussi par vous

Dans presque toutes les productions, l'été et le printemps ont été difficiles. Certains ont subi des baisses de rendement, tandis que d'autres faisaient face à la perte totale de leurs récoltes en raison de la grêle et des pluies diluviennes. Ces aléas climatiques nous rappellent le

caractère distinct de l'agriculture et viennent faire la preuve que des programmes de soutien du revenu et d'assurance récolte sont nécessaires. Il faut constamment rappeler à la Financière agricole que sa mission est de soutenir et de promouvoir l'agriculture. Elle se comporte souvent comme un simple assureur.

Beaucoup de dossiers vont nous occuper cet automne: les règlements sur les pesticides et les milieux humides, le programme de 250 millions \$ pour compenser l'entrée de 17 700 tonnes de fromages européens, le remplacement du programme « Cultivons l'avenir II » et bien sûr, la réouverture de l'ALENA grâce à notre coloré président voisin.

L'Union présente des mémoires et fait des représentations partout où il le faut dans le but de défendre vos intérêts. Les résultats ne vous satisfont pas toujours, mais des gains souvent appréciables sont réalisés. Notre président, Marcel Groleau, a même été nommé sur un comité fédéral pour préparer la négociation avec les États-Unis.

Au début de l'été, la loi 122 a été adoptée faisant des municipalités des gouvernements de proximité et leur donnant plus de pouvoirs et de responsabilités, mais souvent sans les

budgets pour bien les exercer. Elles doivent appliquer les lois et règlements dictés par le gouvernement provincial, mais peuvent aussi adopter des règlements plus contraignants; voilà le réel danger. Ces exigences ont des coûts pour les producteurs et viennent alourdir la tâche. Il est donc important d'être actif d'ici aux élections municipales du 5 novembre. Informez-vous et impliquez-vous afin de conscientiser les candidats sur l'apport économique majeur du secteur agricole et sur sa multifonctionnalité.

Les assemblées générales de vos syndicats locaux ont lieu ces jours-ci. Soyez présent. Faites connaître vos opinions et prenez connaissance des réalisations. Au plan régional, il y aura élection à la présidence. J'offre mes services pour vous représenter au cours des 2 prochaines années.

Bonne fin d'été!

François Bourassa

Élection à la présidence

Il y aura élection à la présidence de la Fédération de l'UPA-Estrie à l'assemblée générale du 20 octobre 2017.

Des bulletins de mise en candidature sont disponibles à la Fédération de l'UPA-Estrie. Ces bulletins doivent être complétés et déposés à la Fédération de l'UPA-Estrie avant le jeudi 12 octobre 2017 à 16 h 30.

Election for the president's chair

There will be an election for the president's chair at the General Assembly October 20th, 2017.

The nomination forms are available at the Fédération de l'UPA-Estrie. These forms must be completed and returned to the Fédération de l'UPA-Estrie, before 4:30 p.m., Thursday, October 12th, 2017.

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la
Fédération de l'UPA-Estrie

4300 boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)
Sans frais 1 855 741-8905
www.estrie.upa.qc.ca

Distribution : fermes familiales de l'Estrée
Tirage : 2 900 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 13 octobre 2017
Date de parution : 2 novembre 2017

DANS CE NUMÉRO :

Calendrier des AGA.....	3
Portes ouvertes 2017	4-5
Expo San-T-Sols	6
La diligence raisonnable en SST	7
Souvenirs de cueillette.....	14

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprises	Membres	Production	Syndicat local
1.	Érablière Pesenti-Mercure et Filles SENC	Isabelle P.-Mercure et Éric Pesenti	Acéricole	Coaticook
2.	Ferme Kourtel	Kathye Daneault-Martel et Francis Courchesne	Laitière	Coaticook
3.	Ferme Pré-Ham inc.	Nancy Bernier et Sylvain Duteau	Laitière	Des Sources
4.		Luc Larose	Acéricole	Des Sources
5.		Richard et Mikaël Hamann	Acéricole	Frontenac
6.		Ian Bélanger	Acéricole	Granit
7.	Érablière du Loup inc.	David Dostie et Sébastien Turcotte	Acéricole	Granit
8.		Marc Therrien	Acéricole	Granit
9.	Bergerie NRJ SENC	Joanie Bouchard et Nicolas Rompré	Ovine	Haut-St-François
10.		Diane Binet et Pierre Cloutier	Foin	Haut-St-François
11.		Nancy Breton et Sylvain Ferland	Acéricole	Haut-St-François
12.	Ferme Franlutin SENC	Bernard Lapointe et Suzanne Dubuc	Acéricole	Haut-St-François
13.		Volodymyr Kyrytsya	Maraîchère	Haut-St-François
14.		Benjamin Leclerc	Maraîchère	Haut-St-François
15.		Annie Beaulieu et Jean Maher	Bovine et ovine	Haut-St-François
16.		Cédric Mercier-Grenier	Bovine	Haut-St-François
17.		Jason Sylvester	Ovine	Haut St-François
18.	Aux milles Hostas	Jocelyne Bastille	Horticulture	Memphrémagog
19.	Domaine D'Alpagas Essencia	Catherine Brunet et Valérie Paquet	Alpagas	Memphrémagog
20.		Gaétane Guay	Bovine	Memphrémagog
21.	Les Entreprises Ponton inc.	Alexandre Ponton	Laitière	Val-St-François et Sherbrooke
22.		Geneviève Manseau	Laitière	Val-St-François et Sherbrooke
23.	Racines & Chlorophylle	Pascale Crépeau-Lauzon	Maraîchère	Val-St-François et Sherbrooke
24.	Ranch du Trio SENC	Steeve et Luc Plante Yves Boudrias	Bovine	Val-St-François et Sherbrooke
25.		Mylène Paquette et Jonathan Rodrigue	Grains	Val-St-François et Sherbrooke

* Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.



BALANCES GOSSELIN INC.

Service • Vente • Location • Réparation

819-674-8442

Pour trouver avec précision & fiabilité, la mesure recherchée !

177, de L'Église, Martinville, QC, J0B 2A0
balancesgosselin@gmail.com
www.balancesgosselin.com

Mouvement de personnel à la Fédération de l'UPA-Estrie

Diane Lacroix, CPA, CGA, directrice régionale



Stéphanie Forcier

C'est maintenant Stéphanie Forcier, de retour de son congé de maternité, qui occupe la fonction de répondante en formation agricole en Estrie. Jessica Mackey, nous a quittés pour se consacrer au développement de son entreprise à temps plein. Nous lui souhaitons beaucoup de succès! Nous vous invitons à contactez Stéphanie au poste 114 ou au sforcier@upa.qc.ca pour toutes questions concernant la formation agricole pour vous ou pour un groupe.

Il y a aussi du mouvement au Service de comptabilité et de fiscalité. Julie Moreau agit maintenant à titre de commis-comptable. Elle assure, entre autres, le service de paie aux clients du SCF et le secrétariat pour le collectif en formation. Julie conserve le poste 138 ainsi que son courriel, jmoreau@upa.qc.ca.



Julie Moreau

Assemblées générales annuelles

Syndicat local	Date	Heure	Endroit	Conférence
Coaticook	19 septembre	18 h / Souper 20 h / AGA	Club de golf de Coaticook 660, rue Merrill, Coaticook	Conférence Employeur de choix par Valérie Giguère du Centre d'emploi agricole
Des Sources	19 septembre	18 h 30 / Souper 20 h / AGA	Le P'tit Bonheur de Saint-Camille 126, rue Miquelon, Saint-Camille	Projets de la MRC et Projet d'agence de vente pour le bois de sciage par André Roy, président du SPFSQ
Frontenac	21 septembre	20 h / AGA	Hôtel de ville de Courcelles 116, avenue du Domaine Courcelles	Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
Granit	24 septembre	11 h / Dîner 12 h / AGA	Hôtel de ville de Frontenac 2430, rue St-Jean, Frontenac	Projet d'agence de vente pour le bois de sciage. par André Roy, président du SPFSQ
Haut-Saint-François	24 septembre	10 h 30 / Brunch 12 h 30 / AGA	Salle Guy-Veilleux 75, rue Castonguay, Cookshire	Projet d'agence de vente pour le bois de sciage par André Roy, président du SPFSQ
Memphrémagog	21 septembre	19 h 30	Érablière Magolait 1540, chemin Ayer's Cliff, Magog	À déterminer
Val-Saint-François et Sherbrooke	13 septembre	18 h / Souper 19 h 30 / AGA	À déterminer	À déterminer
UPA-Estrie	20 octobre	9 h 30 / AGA	Centre communautaire Richard-Gingras, 4503, Chemin Saint-Roch N, Sherbrooke	Conférence de motivation par Jessica Mackey, présidente de Via L'Attitude

Une occasion unique de
rencontrer neuf producteurs
de notre région!



Les jardins Au pas de l'âne

Chantale Gagnon et Jocelyn Debaque

Maraîcher en traction animale

485, avenue Centrale Sud, Stratford



Aménagement forestier et agricole des Sommets

Foresterie

Forêt Hereford: 330, chemin des
Côtes, East Hereford



Aux champs Mère-Terre

Diane Ouellette et Wayne Couvrette

Petits fruits (camerise et aronia)

35, chemin Fontaine, Potton

Bleu Lavande

Lavande

891, chemin Narrow,
Stanstead





Érablière LRP inc.

Luc Pépin et René Pépin

Acériculture

301, chemin de l'Étang-du-Loup,
Saint-Robert-Bellarmin



Ferme d'ORée

Sarah Hui et Gert Janssens

Bovins, porcs rustiques, miel

273, Beaver Ridge, Newport



Ferme La JoulVert

Stéphanie Leclerc et Andrès Rousseau

Maraîcher biologique

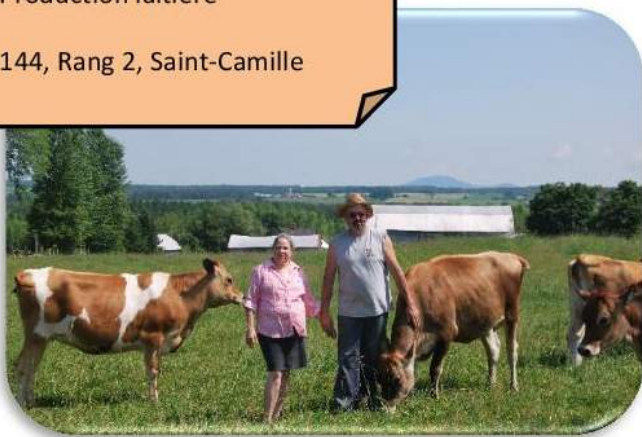
540, chemin Labonté, Cookshire

Lait Sangliers des Bois

Lise Chartier et François Bélisle

Production laitière

144, Rang 2, Saint-Camille



Ferme Le Sabot d'or

Christiane Richard et Gervais
Therrien

Cerfs rouges

976, route 253, Cookshire



Tous les détails sur portesouvertes.upa.qc.ca

Suivez-nous sur Twitter [#PortesOuvertesUPA](https://twitter.com/PortesOuvertesUPA)



en collaboration avec



Événement agricole unique en Estrie !

14 septembre 2017

de 8 h 30 à 16 h 00

Centre de recherche et de développement de Sherbrooke
2000, rue Collège, Sherbrooke (arrondissement de Lennoxville)



- Démonstration de machinerie agricole
- Exposants et nouvelles technologies
- Parcelles de démonstration (hybrides de maïs, culture intercalaire et traitements pour le soya)
- Volet horticole (plantes pérennes, engrais verts et profils de sols)

Conférence sous le chapiteau

M. Lionel Levac

Journaliste spécialisé en agriculture et agroalimentaire à l'emploi de la Société Radio-Canada pendant 42 ans.

ÉVÉNEMENT GRATUIT. CANTINES PRÉSENTES SUR PLACE.

Commandité par



Organisé en partenariat



Agriculture et Agroalimentaire Canada



Ce projet a été réalisé en vertu du volet 4 du programme Prime-Vert 2013-2018 et il a bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

La diligence raisonnable : ce que cela implique

Valérie Giguère, conseillère à la main-d'œuvre agricole

Lorsque je me déplace sur les fermes pour parler de prévention en santé et sécurité, on me pose souvent la question suivante : que peut-il m'arriver si un accident se produit sur ma ferme? Il est difficile d'y répondre simplement puisque plusieurs facteurs peuvent intervenir lors d'un accident de travail. Voici donc un extrait du programme de prévention en santé et sécurité au travail que nous remettons aux membres de la Mutuelle de prévention de l'UPA.

Toutes les personnes qui assument des responsabilités en matière de santé et de sécurité au travail sont tenues de faire preuve de diligence raisonnable. Cela signifie qu'elles doivent prendre toutes les précautions raisonnables selon les circonstances pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs.

Cela implique notamment de :

- Mettre en place des systèmes pour déceler et prévenir les dangers.
- Adopter des politiques et procédures pour protéger les travailleurs contre les risques.
- Nommer le personnel de supervision approprié.
- Effectuer les suivis périodiques requis pour assurer l'application des mesures de prévention préconisées au sein de l'entreprise.

L'obligation de diligence raisonnable repose sur trois devoirs :

La prévoyance

- Identifier les dangers et évaluer les risques reliés au travail afin de les contrôler à l'aide de moyens concrets.
- Connaître la nature des tâches et des opérations réalisées par les travailleurs afin de mettre en place des moyens de prévention et des mesures de contrôle adaptés au travail.
- S'assurer que les employés ont les connaissances et la formation requises pour s'acquitter de leurs tâches et qu'ils disposent des informations requises pour les réaliser de manière sécuritaire.
- Fournir l'équipement et les outils nécessaires à la réalisation du travail qu'ils soient en bon état de fonctionnement.

L'efficacité

- Fournir aux travailleurs des instructions claires sur la manière d'exécuter le travail.
- S'assurer que les travailleurs connaissent et appliquent les procédures, les consignes et les règles de sécurité.
- Rappeler les règles et les procédures de sécurité associées au travail à effectuer.

L'autorité

- Planifier le travail et en assurer la supervision.
- Faire respecter les règles et les procédures de sécurité par tous et en tout temps. Intervenir dès qu'un écart est constaté.
- Sévir à l'endroit de ceux et celles qui ne respectent pas les règles et les procédures de sécurité.

Vous avez des questions sur la Mutuelle de prévention? N'hésitez pas à me contacter. Je peux aussi vous offrir une estimation des économies potentielles pour votre entreprise si vous deveniez membre.

Valérie Giguère 819 346-8905, poste 124
ou vgiguere@upa.qc.ca



Calendrier des formations - Automne 2017



Titre de la formation	Nb d'heures	Formateur	Lieu	Dates	Coût (taxes incluses)
ACÉRICULTURE ET FORESTERIE					
Transformation produits de l'érable	16	Doris Dallaire	Coaticook Lac-Mégantic Coaticook	28 et 29 oct. 25 et 26 nov. 16 et 17 déc.	46 \$
Le diagnostic pour comprendre le dépérissement des érablières	8	Martin Pelletier	Saint-Romain	8 sept.	38 \$
L'univers des défauts de saveurs	6	Lise Lessard	Lac-Mégantic Sherbrooke	17 nov. 12 déc.	36 \$
Utilisation et calibration des instruments de mesure en acériculture	5.5	Lise Lessard	Lac-Mégantic Sherbrooke	22 nov. 23 nov.	36 \$
Perfectionnement sirop d'érable	8	Doris Dallaire			Détails à venir
Transition vers l'acériculture biologique	12				Détails à venir
Cueillette de champignons forestiers comestibles	7	Elsa Poulin	St-Camille	8 sept.	40 \$
Affûtage et entretien de la scie mécanique	12	Maurice Monfet	Sherbrooke	18 et 19 sept.	55 \$
Aménagement forêt-faune	6	Bérénice Doyon	Sherbrooke	15 sept.	25 \$
Façonnage et classement des bois feuillus	6	André Houle	Sherbrooke	20 oct.	25 \$
Identification des arbres	7	Stéphane Demers	St-Camille	8 sept. 29 sept.	25 \$
Mesurage des bois	6	André Houle	Sherbrooke	13 oct.	25 \$
Sylviculture 2	6	Manon Ayotte	Sherbrooke	6 oct.	25 \$
Traverses de cours d'eau en forêt privée	6	Olivier Côté	Sherbrooke	12 oct.	25 \$
Fabrication de couronnes de sapin					Détails à venir
PRODUCTION VÉGÉTALE					
Culture de plantes médicinales forestières	6	Rudi Markgraf	Coaticook	18 nov.	36 \$
Culture du houblon 101	7				Détails à venir
Production d'ail	6	Geneviève Legault			Détails à venir
Introduction à la culture du safran	7	Nathalie Denault			Détails à venir
TRANSFERT DE FERME ET RELATIONS HUMAINES					
Prêt pas prêt, comment bien assurer la continuité de son entreprise agricole	4	Yolande Lemire Lise Marquis	Granit Des Sources Sherbrooke	18 oct. 24 oct. 25 oct.	35 \$
Co-exploitation cédant-relève	20	Yolande Lemire Lise Marquis Bernard Lévesque	Sherbrooke	Tous les jeudis du 2 au 30 novembre	À déterminer

Un minimum de participants est requis pour démarrer les formations.

Inscrivez-vous en ligne au www.formationagricole.ca ou par téléphone au 819 346-8905.



Responsable : Stéphanie Forcier
819 346-8905, poste 114 ou rfaestrie@upa.qc.ca



Si la patience est une vertu, la Patience crépue est plutôt une intruse!

Émilie Bernier, B.Sc.A., Club agroenvironnemental de l'Estrie



Vous avez sûrement remarqué cette saison la forte présence d'une mauvaise herbe à feuilles larges et ondulées et à tige dressée pouvant aller jusqu'à 1,5 m de hauteur. On la reconnaît aussi à ses épis verts qui deviennent rougeâtres en fin de saison. Elle est surtout présente le long des routes et en bordure des champs. Vous l'avez reconnue? Il s'agit du *Rumex Crispus*, communément appelé la Patience crépue.

Il est très important de savoir reconnaître cette plante. La Patience crépue peut produire jusqu'à 60 000 graines par année. Même si toutes les graines ne germeront pas l'année suivante, elles demeurent viables pendant plusieurs années. De plus, une fauche très basse favorise la reproduction de la plante par ses rhizomes. Nous avons affaire à une plante très envahissante, mais aussi toxique. En effet, l'ingestion des feuilles du *Rumex* peut provoquer des troubles nerveux, cardiovasculaires et intestinaux chez les animaux qui en consomment.

Les conseillers du Club agroenvironnemental de l'Estrie offrent le service de dépistage des plantes toxiques et envahissantes telles que la Patience crépue. Contactez votre conseiller pour vous aider à améliorer la qualité de vos champs.



CRÉDIT DE COTISATION POUR LES « PRODUCTEURS REGROUPÉS » AYANT DES REVENUS AGRICOLES BRUTS DE 20 000 \$ et moins

NOUVEAUTÉS EN 2017

Le crédit équivalent au montant d'une cotisation simple est accordé conditionnellement pour l'année courante, sous réserve du respect de chacune des conditions d'admissibilité.

Informez-vous!
Le crédit de cotisation,
c'est peut-être pour vous!

Conditions d'admissibilité au programme de l'UPA :

- Être un producteur agricole enregistré comme une ferme à cotisation double pour l'année 2017 (672 \$) et prévoir avoir un revenu agricole brut de 20 000 \$ et moins en 2017;
- Être en conformité avec le règlement sur les cotisations en ayant acquitté ses cotisations et les intérêts à l'UPA, et ce, incluant une cotisation simple pour l'année 2017, soit 386,32 \$ (336 \$ plus taxes);
- Remplir le formulaire de demande et l'expédier à l'UPA avant le 31 octobre 2017;
- Faire la démonstration de revenus agricoles bruts de 20 000 \$ et moins pour l'année 2017 en nous transmettant les documents requis avant le 31 juillet 2018.

Si vous répondez à toutes les conditions d'admissibilité, vous pourriez bénéficier conditionnellement d'un crédit équivalent à une cotisation simple pour l'année 2017. Le formulaire de demande est disponible sur le site internet de l'UPA (upa.qc.ca/fr/programme-credit-de-cotisation), auprès de votre fédération régionale ou en téléphonant au 450 679-0540, poste 8213.

Tous les producteurs qui ont fait une demande en 2016 et qui bénéficient du crédit en 2017, pourront de nouveau appliquer en 2018.



Répertoire des intervenants gouvernementaux du transport

Valéry Martin, M.A., conseillère aux communications

Le gouvernement du Québec a produit un dépliant qui regroupe les coordonnées de tous ses services concernant le transport. Le document contient la liste des différents ministères et organismes gouvernementaux qui se partagent les responsabilités en matière de transport des personnes et des biens.

Pour effectuer du transport par camion, par autobus ou par taxi au Québec, les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds doivent s'assurer de respecter les lois et les règlements en vigueur. Il en va de même en matière de transport agricole.

Nous avons conservé ce dépliant sur le site Web de la Fédération de l'UPA-Estrie afin que vous puissiez le consulter au besoin. Accédez-y via www.estrie.upa.qc.ca/documents-utiles.



INFORMEZ-VOUS AU BON ENDROIT!

Québec

Défi CIAQ 2017

De jeunes ruraux dynamiques

François Roberge, conseiller à la vie syndicale

La relève agricole est bien vivante en Estrie. Le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE) est heureux de constater que les inscriptions sont en croissance dans les programmes agricoles en Estrie. De plus, les associations de jeunes ruraux débordent de dynamisme.

Les administrateurs du SYRAE l'ont appris à leurs dépens lors du Défi-CIAQ 2017. Le SYRAE tient à féliciter le Richmond Fair Youth et Team Coaticook pour leur excellente performance dans le cadre du Défi-CIAQ, ainsi qu'une mention honorable aux représentants du SYRAE pour les efforts fournis.



Du nouveau dans les programmes offerts à tous les producteurs par le réseau Agriconseils Estrie

Sylvie Tardif, directrice, réseau Agriconseils Estrie



Services-conseils en efficacité énergétique pour les entreprises agricoles

Un nouveau service en efficacité énergétique est maintenant accessible et offre aux entreprises agricoles un appui financier pour résoudre les enjeux énergétiques. L'aide financière couvre jusqu'à 85 % des dépenses admissibles pour l'intervention d'un ingénieur dispensateur de services-conseils, jusqu'à un maximum de 3 400 \$ pour la durée du programme (31 mars 2018). Ce service, disponible dès maintenant auprès des réseaux Agriconseils, permettra aux entreprises d'avoir accès aux recommandations d'experts qui pourront établir un diagnostic et planifier les actions et les investissements à privilégier en matière d'efficacité énergétique.

Trois nouveaux programmes en agroenvironnement

1. Bonification du montant maximum d'aide financière pour le transfert d'information au Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP)

Le montant maximum d'aide financière passe de 650 \$ à 1 500 \$ par entreprise horticole ayant recours à des services de dépistage offerts par les conseillers-dépisteurs soutenant les activités du RAP. L'aide financière est à 50 %.

2. Bonification des actions en agroenvironnement liées à la réduction des risques des pesticides

L'aide financière permet d'augmenter à 85 % le taux initial de 70 % pour l'évaluation de la gestion intégrée des ennemis des cultures et de la gestion des pesticides (EDC) ainsi que l'accompagnement et le suivi des actions de la thématique phytoprotection du domaine de l'agroenvironnement.

3. Élaboration de stratégies de lutte pour remplacer l'utilisation des pesticides ciblés dans la Stratégie québécoise sur les pesticides (SQP)

Cette action a pour objectif de soutenir les entreprises agricoles dans la transition réglementaire en leur offrant une aide supplémentaire dans la mise en œuvre de stratégies de lutte pour remplacer les pesticides ciblés dans la SQP. À cet effet, une aide financière, correspondant à 90 % du coût admissible, jusqu'à un maximum de 750 \$ par entreprise, est offerte pour l'accompagnement et le suivi.

Programme services-conseils pour les entreprises du secteur des boissons alcoolisées

Ce programme qui avait été suspendu au début 2017 a été remis en vigueur depuis le 5 juillet dernier. Tous les producteurs agricoles et les transformateurs alimentaires artisanaux qui produisent des boissons alcoolisées ont désormais pleinement accès aux services offerts par les réseaux Agriconseils.

Nouvelles pratiques de gestion du Programme services-conseils

De nouvelles aides financières sont maintenant disponibles pour améliorer les pratiques de gestion des entreprises. Ces aides visent à mieux répondre aux besoins exprimés par le milieu agricole, notamment en ce qui concerne **l'organisation et la gestion des données**, de même que **la gestion des ressources humaines (GRH)**. Ces nouvelles mesures sont disponibles pour toutes les entreprises agricoles inscrites aux réseaux Agriconseils. L'aide financière correspond à 75 % du coût admissible, jusqu'à un maximum de 1 500 \$ pour ce volet pour la durée du programme (31 mars 2018).

Pour de plus amples informations sur ces différents programmes, communiquez avec Sylvie Tardif au 1 866 680-1858, au 819 829-0641 ou par courriel à stardif@agrimonseils.qc.ca. Vous pouvez aussi visiter le www.agrimonseils.qc.ca.

Activités et rencontres au menu cet automne

Laissez-nous vous animer!

Yolande Lemire, présidente, Agricultrices de l'Estrie

C'est bientôt la fin de l'été et les activités de l'automne frappent déjà à nos portes. Le conseil d'administration des Agricultrices de l'Estrie prépare un calendrier d'activités automnales des plus intéressants. Participer aux activités organisées par les Agricultrices de l'Estrie permet aux femmes de tous âges et de toutes les productions de se rencontrer. Les échanges sont riches et diversifiés. Ces interactions permettent souvent d'enrichir les réflexions et même trouver des solutions à certaines situations vécues dans les entreprises.

Participer aux activités des Agricultrices est aussi une occasion de sortir de son quotidien et de vivre une pause agréable. Nous vous invitons à consulter la page Facebook Agricultrices de l'Estrie qui regorge d'informations sur les actualités agricoles.

Joignez-vous à nous

11 octobre	Journée automnale	Dès 10 h	MRC de Coaticook
21 octobre	Gala Saturne et célébrations du 30 ^e anniversaire de fondation de la Fédération des Agricultrices du Québec	18 h	Centre de Congrès-Lévis
1 ^{er} décembre	Journée pour ELLES : Les Agricultrices	Dès 9 h 30	Endroit à confirmer
18 janvier	Assemblée générale annuelle	Dès 9 h 30	Endroit à confirmer



Des produits agroalimentaire, pour « La fin de la faim... »!!

Moisson HSF - Une banque alimentaire, un milieu de vie, une aide précieuse dans la MRC du Haut-Saint-François pour les gens en situation économique difficile temporaire. Vous avez des surplus de produits alimentaires? Vous voulez aider des gens dans le besoin? Il nous fera plaisir de vous départir de ces surplus pour soulager la faim dans la MRC. Sur une population d'environ 22 000 habitants, plus de 400 personnes ont recours à nos paniers alimentaires chaque mois et nous souhaitons leur offrir une certaine variété. De plus, Moisson HSF étant reconnu comme organisme de bienfaisance, un reçu de charité pourra être émis en fin d'année pour les produits offerts à la banque alimentaire.

En tout temps, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des produits alimentaires en surplus lors de vos récoltes. Des bénévoles se déplaceront sur le territoire pour recueillir lesdits produits. Pour toutes informations supplémentaires sur le service, consulter notre page facebook!

Contactez-nous au 819-943-2781 ou à moissonhsf@gmail.com

Katia Palardy, Directrice de Moisson Haut-Saint-François



Aide financière du MAPAQ pour améliorer la performance de votre entreprise

Christiane Bessette, conseillère aux communications, MAPAQ-Estrie

Tous les producteurs agricoles peuvent dès maintenant bénéficier d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour adhérer à une CUMA ou à une CUMO, deux types de coopératives qui ont fait leurs preuves.

CUMA et CUMO : c'est quoi?

Les CUMA et les CUMO sont des organisations qui contribuent au dynamisme des régions et à la réduction des charges de machinerie et d'équipement. Pour les entrepreneurs qui souhaitent réaliser des économies d'échelle, avoir accès à du matériel récent et efficace ou faire appel à un employé agricole temporaire, ces formules collectives sont toutes désignées.

La formule coopérative de la CUMA permet de maximiser la portée des investissements relatifs au matériel agricole. Elle vise notamment les objectifs suivants :

- Assurer la croissance de l'entreprise, en réduisant les risques financiers;
- Réduire les coûts de production, en partageant le matériel agricole;
- Diminuer la capitalisation en machinerie, en privilégiant les investissements plus productifs;
- Moderniser l'agriculture, en tirant profit d'une mécanisation qui est, certes, nécessaire, mais non pas toujours en propriété individuelle.

Par ailleurs, la CUMO met à la disposition des entreprises agricoles, par le partage, une main-d'œuvre qualifiée et stable. Elle apporte de nombreux avantages, par exemple :

- Partager le salaire et les frais d'administration entre plusieurs entreprises;
- Se décharger des lourdeurs administratives (paperasse, gestion du personnel, etc.);
- Fidéliser un ou des employés;
- Favoriser les échanges, l'entraide, la convivialité et le bon voisinage dans chaque sous-secteur d'activité;
- Améliorer la qualité de vie (remplacement les fins de semaine, durant les vacances, en cas de maladie ou d'imprévu, aide aux travaux, etc.);
- Avoir un service de proximité souple d'utilisation.



Une aide financière bonifiée pour la relève

L'aide financière accordée pour une adhésion à une CUMA ou à une CUMO peut couvrir 50 % des dépenses, jusqu'à concurrence de 1 500 \$. Pour la relève agricole, le taux s'élève à 80 %. L'aide financière s'applique :

- à la partie des quotes-parts (20 %) des droits d'utilisation d'une CUMA;
- aux coûts d'utilisation de la main-d'œuvre d'une CUMO ou d'une coopérative de travail rattachée au domaine agricole.

Soulignons que cette aide financière provient du Programme services-conseils, en vertu de l'entente Canada-Québec *Cultivons l'avenir 2*.

Pour remplir le formulaire d'aide financière, on peut visiter le site Internet du MAPAQ, à l'adresse www.mapaq.gouv.qc.ca/servicesconseils, ou communiquer avec un centre de services du Ministère. Pour obtenir plus d'information, il suffit de communiquer avec le responsable des CUMA et CUMO de la direction régionale du MAPAQ.

Récoltez vos souvenirs de cueillette...

... et analyser vos résultats sur le Web!

Ghislain Lefebvre, directeur, Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)

Le projet de valorisation de l'autocueillette dans la région est de retour cette année avec un nouveau slogan : *Récoltez vos souvenirs de cueillette*. Ce passage de *Créateur de souvenirs* à *Souvenirs de cueillette* s'est orchestré en gardant la même image de la campagne. L'idée était de pouvoir utiliser la signature dans des phrases avec plus de punch! En plus, le mot *cueillette* se retrouve dans la signature et donne plus de sens au message véhiculé.

Nouveau slogan et nouveaux producteurs!

Cette année, le groupe de producteurs participants est passé de 36 à 40. Avec cet ajout de producteurs viennent également deux cueillettes supplémentaires : le sureau et l'aronia. Le groupe est très actif. Tous les producteurs sont impliqués dans les comités (concours, affichage, communiqués de presse...) et dans la distribution des dépliants notamment, dans les campings de la région. La campagne cible les jeunes familles dont les parents ont de 25 à 40 ans. Comme cette clientèle se retrouve en grande partie sur le Web, la campagne mise beaucoup sur le site et les réseaux sociaux.



Plus de producteurs sur Facebook

Afin de créer un engouement sur Facebook, il faut que le plus de personnes possible en parlent. Pour aider les producteurs à utiliser Facebook et à partager les affichages de la campagne, le CIBLE a organisé en mars dernier une activité d'accompagnement des producteurs dans l'utilisation de ce média social et ça marche! Les affichages de cette année sont plus performants que ceux de l'an dernier.

Référencement

En augmentant le nombre de personnes qui cliquent sur les publications Facebook et qui arrivent sur la page createursdesaveurs.com, en mettant les bons mots-clés et en assurant la mise à jour de la page, le référencement de la page d'autocueillette s'améliore. Par exemple, avec les mots-clés *autocueillette Estrie*, le site n'apparaissait pas dans les 10 premiers résultats sur Google en juillet 2016. Il est maintenant 3^e sur la plupart des appareils.



Autres résultats intéressants

L'outil Google Analytics permet de savoir qu'au cours du mois de juillet, les gens qui ont visité le site createursdesaveurs.com l'ont fait dans une proportion du tiers sur un ordinateur et de deux tiers sur un appareil mobile. En avril, c'était l'inverse! On peut en déduire que les vacanciers consultent le site comme un outil de référence sur leur mobile pendant leurs déplacements. Une bonne nouvelle pour les fermes agrotouristiques!

Ce projet a été réalisé grâce à la participation financière du MAPAQ.

Prêt ou pas prêt, il faut commencer à y penser!

Yolande Lemire, conseillère en transfert d'entreprise sénior
Centre de transfert d'entreprise du Québec – Estrie



Réfléchir au projet de transférer devrait faire partie des étapes incontournables du cycle de vie d'une entreprise. C'est pourtant une étape importante, mais elle est trop souvent négligée par les propriétaires. Ceux-ci évoquent le manque de temps. Certains ne savent pas par où commencer. D'autres refusent tout simplement d'y penser. Or, il semble que bien préparer son plan de transfert permet de rendre le processus plus harmonieux.

Procéder à un transfert de son entreprise agricole est plus qu'une simple transaction de vente. Trop souvent, les producteurs se retrouvent devant des faits, un événement, un accident, un imprévu qui provoque le transfert. Ils sont alors coincés et contraints de prendre des décisions importantes affectant leur retrait. Vendre, céder ou léguer son entreprise agricole prend du temps et un plan. Une bonne planification améliore les chances de réussite et augmente les chances d'obtenir un prix juste et des conditions optimales.

Imaginons que votre entreprise fonctionne bien. Vous êtes dans la cinquantaine, vous souhaitez voir votre entreprise poursuivre ses activités et se développer. La relève est présente et désire assurer le développement de votre entreprise. Pourquoi attendre? Réfléchir au processus permet de bâtir le plan « du comment le tout va se faire! » Cela permet aussi d'étudier les diverses possibilités, d'identifier de nouvelles opportunités. Planifier son transfert permet de renforcer et de conforter la transition tout en assurant une meilleure cohabitation avec la relève. Et s'il n'y a pas de relève potentielle? Ironiquement, préparer un plan de transfert peut aussi vous aider à trouver un acheteur.

Le collectif en formation agricole de l'Estrie vous invite à consulter les formations offertes sur son site Internet uplus.upa.qc.ca/les-collectifs/estrie. Vous y trouverez une offre de formation sur mesure : Prêt, pas prêt... Comment bien assurer la continuité de son entreprise agricole? Assister à cette formation vous permettra d'amorcer une réflexion sur l'ensemble des aspects humains, juridiques et financiers du transfert d'entreprise en agriculture. N'attendez pas! Préparez-vous!

Mémoire

Consultation publique sur le réaménagement de la voie ferrée traversant le centre-ville de Lac-Mégantic

François Roberge, conseiller à la vie syndicale



À la demande du Syndicat local de l'UPA du Granit, la Fédération de l'UPA-Estrie a déposé un mémoire conjointement avec le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement concernant l'éventuelle voie ferroviaire contournant le centre-ville de Lac-Mégantic. Le mémoire a pour objectif d'informer les commissaires des préoccupations des producteurs agricoles et forestiers touchés par l'aménagement éventuel d'une voie de contournement sur les terres agricoles et forestières, de présenter les impacts potentiels ainsi que d'apporter des recommandations. Consultez le mémoire sur www.estrie.upa.qc.ca.



Déprédation

La fondation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs a publié le Guide des bonnes pratiques pour le contrôle de la déprédation animale en milieu agricole. Vous pouvez le télécharger à l'onglet Documentation du site : fedecp.com.

Cinq espèces ciblées : le dindon sauvage, le cerf de Virginie, l'ours noir, la grande oie des neiges et la grue du Canada. Le guide parle de l'écologie de l'espèce, de l'habitat, de l'alimentation et des techniques visant à prévenir ou à atténuer les effets de la déprédation sur les différentes cultures et productions agricoles.

BRUNCH & GOLF

DE LA RELÈVE AGRICOLE

une présentation du

SYRAE

Syndicat de la relève agricole
de l'Estrie

le 20 septembre 2017
au Club de golf de Coaticook
Brunch à 10 h | Départ à midi

en formule Vegas

Brunch et départ pour 4 : 300 \$

Brunch et départ individuel : 85 \$

Brunch seulement : 30 \$

Moitié prix sur les forfaits individuels pour les membres du SYRAE
Plan de partenariat disponible

Information : Philippe Pagé | 819 346-8905 | ppage@upa.qc.ca



**POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR**
Service de comptabilité
et de fiscalité
Estrie

La Coop
des Cantons
La Coop
Compton



H.L. BOISVERT INC.
3 générations de passionnés,
tout comme vous!

